

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **Jeudi 18 Décembre**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON – Julie CHARPENTIER – Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUELIER – Lilian BÈGUE – Stéphane SABLÉ – Florence LAMBARÉ – Caroline BEAUDUCÉL – Jérôme BÉNÉZET – Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

EXCUSES : Jean-François RAIMBAULT – pouvoir donné à Yohann FOUASSIER
Yannick BRUNEAU – pouvoir donné à Michel BOUILLON

Secrétaire : Michel BOUILLON

1- PROJET D'EXTENSION DU PÔLE ENFANCE

L'insuffisance de capacités d'accueil au Pôle Enfance oblige à accueillir les enfants dans d'autres lieux pour le périscolaire soir. Les capacités d'accueil du Pôle Enfance sont actuellement de 45 places (dont 16 enfants de moins de 6 ans). Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le projet d'extension du Pôle Enfance tel que présenté. Le projet vise à étendre les capacités d'accueil à 79 places (dont 26 enfants de moins de 6 ans).

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de présenter des demandes de subventions auprès de la CAF et auprès de l'Etat au titre de la DETR et a validé le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	HT en €	RECETTES	HT en €
Travaux	371 064 €	DETR	205 651 €
Honoraires(CF Architecte)	26 338 €	CAF	162 000 €
Autres honoraires	13 900 €	Autofinancement	43 651 €
Total	411 302 €	Total	411 302 €

2- BUDGET PRINCIPAL – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE « LA BEULOTIERE »

Le budget annexe de la Beulotière présentant un résultat prévisionnel de fonctionnement négatif, il a été accepté, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 350 000€ par le budget principal, des crédits étaient prévus lors du vote du Budget Primitif 2025.

3- BUDGET ANNEXE « LA BEULOTIERE » – REMBOURSEMENT DE L'AVANCE AU BUDGET PRINCIPAL

Le budget annexe de la Beulotière a reçu, entre 2016 et 2018, pour 200 000€ d'avance. Présentation faite du résultat prévisionnel de la section d'investissement pour le budget annexe, le Conseil, à l'unanimité, a accepté le remboursement partiel de ces avances, à hauteur de 110 000 €.

4- TERRITOIRE ENERGIE MAYENNE – GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE

Le Conseil municipal a été informé de l'opportunité de rejoindre un groupement de commandes mené par TEM, pour l'achat d'électricité, pour la période de 2028-2030. Après présentation des éléments disponibles, il a été voté, à l'unanimité, l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes. Le coût annuel d'adhésion à ce groupement est estimé à 314 €.

5- COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- Accueil de loisirs pendant l'été : Mme CHARPENTIER, adjointe, informe le Conseil de la fin du partenariat entre la commune et Saint-Ouën-des-Toits pour l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans en juillet. En effet, face à l'augmentation de l'accueil, Saint-Ouën-des-Toits n'aura plus la capacité d'accueil pour recevoir l'ensemble des enfants du Bourgneuf-la-Forêt. Pour l'été 2026, la recherche d'un nouveau partenariat est en cours.

- **Projet « La clé des champs »** : le projet animé par le Civam Bio 53 touche à sa fin. Le dernier COPIL a eu lieu en Novembre et les interventions de l'association Bio Consomm'Acteurs dans les classes le 9 décembre dernier ont clos le projet.
- **Temps forts de la fin d'année** : séances de sport périscolaires avec présentation aux parents des réalisations des enfants la semaine dernière ; spectacles au Trianon et distribution des chocolats à la sortie d'école le 18 Décembre ; Repas de fêtes au restaurant scolaire ce même jour ; Deux jours sur le thème de Noël les 22 et 23 décembre à Croq'loisirs avec jusqu'à 40 enfants inscrits.

6- PANNEAU D'INFORMATION ELECTRONIQUE

À la suite du bureau communautaire du 12 novembre, Laval Agglomération consulte les communes sur l'avenir des panneaux digitaux d'information. Quinze panneaux (propriété de l'agglomération, qui en gère la maintenance) issus de l'ex-Pays de Loiron, aujourd'hui obsolètes et difficiles à réparer, posent la question de leur remplacement. Cette réflexion soulève un enjeu d'équité, certaines communes finançant leurs panneaux, contrairement à celles de l'ex-Pays de Loiron. À titre indicatif, un panneau coûte environ 12 000 € à l'achat (800 € de maintenance annuelle) ou 2 450 € par an en location. Une option de renouvellement alliant une participation financière de l'agglomération et des communes intéressées est à l'étude. Les communes sont invitées à indiquer si elles souhaitent un nouveau panneau d'information.

Le Conseil municipal propose le renouvellement à condition de trouver un emplacement plus approprié que celui d'aujourd'hui.

7- CONVENTION DE GESTION DES EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT

Laval Agglomération propose de continuer à confier la gestion de premier niveau de la station d'épuration au Bourgneuf-la-Forêt. Cette démarche constitue une délégation de gestion, et non un transfert de compétence. Les modalités de fonctionnement et de financement de cette délégation sont précisées par convention. Le Conseil a validé le principe de cette délégation de gestion et a autorisé le Maire à signer la convention, et à prendre toute décision se rapportant à ce dossier.

8- VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 27 juin 2025, le jury du label « Villes et Villages fleuris » a effectué une visite de la commune dans le cadre du renouvellement de la fleur attribuée à Le Bourgneuf-la-Forêt. Cette visite a permis d'évaluer les actions menées par la collectivité en matière de valorisation des espaces publics, de cadre de vie, de gestion environnementale et de mise en valeur du patrimoine communal. Le jury a souligné la qualité paysagère et de gestion des espaces publics (création d'une zone humide, gestion du Parc de Morfelon, aménagements devant la mairie, aménagements du bassin de la Salais...) mais insiste sur la suppression progressive des bâches tissées.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations :

- **Travaux Rue du Haut Beauvais** : les travaux touchent à leur fin. Il reste quelques interventions telles que le marquage ou les plantations.
- **Aménagement de la MAM** : les travaux se poursuivent. La commune a reçu la notification d'octroi d'une subvention Fonds National d'Aménagements et du Développement du Territoire de 122 309 €.
- **Marché de Noël communal** : Le marché de Noël édition 2025 a été un succès. La commune remercie l'ensemble des bénévoles, visiteurs et exposants pour cette journée réussie.
- **Rappel - Vœux du Maire** : le 9 janvier 2026 à 20h à la salle des fêtes.
- **Rappel - Elections Municipales** : les dimanches 15 et 22 Mars 2026.
- **Carte de remerciements PELEVTT53**
- **GOCO2** : rencontre avec le cabinet d'étude le 7 janvier prochain en mairie à 16h15.
- **Dates prévisionnelles des prochaines séances du Conseil :**
 - **1^{er} trimestre 2026** : Lundi 12 Janvier, Mardi 10 Février, Lundi 2 Mars, Lundi 9 Mars

Affiché le 24/12/2025



Le Maire,
François BERROU

